

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 25-147-1909 portant modification au décret organique du personnel des Administrateurs Coloniaux.

n° 25-147-1909

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 janvier 1909

Numéro JO
n° 147 du 01/02/1909

Date du numéro
1 février 1909

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 sept. 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 30 décembre 1908 portant modification au décret organique du personnel des Administrateurs coloniaux ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans la Colonie pour y être appliqué suivant sa forme et teneur le décret sus visé du 30 décembre 1908, portant modification au décret organique du personnel des Administrateurs Coloniaux. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

P. PASCAL. Par le Gouverneur : **Le secrétaire Général, CASTAING.**